



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur

Règlement 19-2026

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée que lors de la séance ordinaire tenue le 11 août 2026, le conseil municipal de la Ville de La Sarre a adopté le règlement 18-2026 modifiant certaines définitions du règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme 04-2024

Ce règlement a reçu toutes les approbations requises, le cas échéant, et est entré en vigueur le 11 août 2026 conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement à l'hôtel de ville au 201, rue principale à La Sarre durant les heures normales d'ouverture, ou sur le site Internet de la Ville.

Donnée à La Sarre, ce 13 août 2026

Karolane P. Paquin
Greffière

Certificat de publication

Je, Karolane P. Paquin, greffière de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public conformément au règlement relatif aux modalités de publication des avis publics de la Ville de La Sarre.

le 13 août 2026

Karolane P. Paquin
Greffière